



Direction de la formation initiale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports

Session du Conseil régional
Février 2014

OFFRIR AUX FAMILLES DU PAYS DE PLOËRMEL LE CHOIX D'UNE FORMATION INITIALE EN LYCEE PUBLIC ET REpondre A L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

REALISATION DU FUTUR LYCEE PUBLIC DU PAYS DE PLOERMEL

La Région Bretagne, constatant d'une part le dynamisme de la croissance de la population lycéenne dans le Pays de Ploërmel et d'autre part la répartition des lycées publics sur le territoire régional, qui ne permet pas aux familles qui habitent le Pays de Ploërmel de disposer d'une offre de formation initiale en lycée public dans des conditions d'accès similaires aux autres Pays de Bretagne, a souhaité disposer de tous les éléments d'appréciation permettant d'évaluer la faisabilité et l'opportunité de proposer une offre publique de formation initiale dans ce territoire.

A l'heure actuelle, le Pays de Ploërmel se différencie principalement de la moyenne bretonne sur deux points :

- Seuls 41,5% des 15-29 ans sont scolarisés, soit un taux largement inférieur à la moyenne bretonne, de 47,8%. Cet écart est nettement plus marqué pour les femmes de cette tranche d'âge, dont le taux de scolarisation est inférieur de 18,1 points à la moyenne bretonne (- 9,1 points pour les hommes) ;
- En 2008, parmi les personnes de plus de 15 ans, 19,8 % des femmes et 17,2 % des hommes n'avaient aucun diplôme, tandis qu'en Bretagne elles sont respectivement de 15,1 % et 12,6 %. Les proportions de diplômés du baccalauréat et du supérieur sont également plus faibles.

Environ un tiers des lycéens résidant au sein du Pays de Ploërmel n'y est pas scolarisé actuellement, soit 720 élèves sur 2 185.

En 2007, la Région a commandé une première étude afin d'évaluer le nombre d'élèves du Pays de Ploërmel qui pourraient être scolarisés dans un lycée public à construire à Ploërmel. Le résultat montrait qu'en fonction des scénarii, le potentiel d'élèves scolarisables dans un nouveau lycée public situé dans l'agglomération de Ploërmel s'établissait entre 360 et 530 élèves.

Cette étude indiquait également, après enquête auprès de plus de 500 familles, que parmi les critères de choix d'un établissement scolaire, la distance et les temps de transports entre le lieu de résidence des familles et le lycée sont déterminants, après bien sûr, la qualité des enseignements dispensés, le type de filières d'enseignements proposés et la qualité des locaux.

S'agissant de ce critère de distance, l'étude réalisée en 2007 démontre que sur 376 communes comparables à l'échelle nationale, les familles des lycéens de Ploërmel sont les plus défavorisées en ce qui concerne l'accès à une offre de formation initiale sous statut scolaire public. Avec une distance de 27 km, soit une heure de transport quotidien à l'aller et autant au retour, pour atteindre le lycée public le plus proche, Ploërmel est la seconde commune en France métropolitaine la plus éloignée d'une offre publique, en 375ème et avant-dernière position, pour ce critère d'éloignement.

En 2012, constatant que la démographie lycéenne bretonne est durablement orientée à la hausse et que le Pays de Ploërmel fait partie des territoires dans lesquels la population lycéenne est en croissance, la Région a souhaité relancer une étude détaillée sur ce sujet, dans le but d'obtenir les éléments de réponse aux questions suivantes :

- ⇒ Quel serait le potentiel d'élèves scolarisables dans ce nouvel établissement ?
- ⇒ Quelle carte des formations validerait une offre publique attractive et innovante au plan pédagogique, à Ploërmel, dans le réseau de l'enseignement public ?

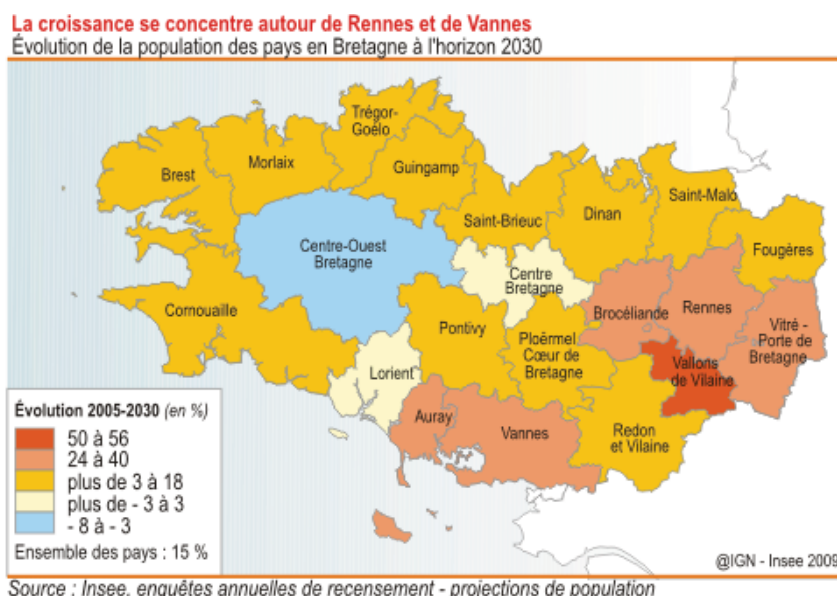
- ⇒ Quelles complémentarités et quelles possibilités de travail en réseau avec les lycées existants de Guer, Josselin, et autres pourraient être envisagées ? Et à l'inverse, quel impact aurait le nouveau lycée sur ces établissements ?
- ⇒ Quelles variations de flux entre les établissements d'enseignement secondaire du secteur pourraient exister selon les scénarii des cartes de formation ?

Cette étude devait permettre d'évaluer la pertinence du déploiement d'une offre de formation publique, et de déterminer dans quelles conditions celle-ci répondrait au mieux aux besoins de la population du Pays de Ploërmel élargi. La synthèse de ces éléments est présentée ci-après.

⇒ **Le contexte démographique de la Bretagne.**

Dans ces premières années du XXI^e siècle, la Bretagne est une région démographiquement dynamique. Les dernières études de l'INSEE indiquent que si les tendances se prolongeaient, la population bretonne pourrait croître de 14 % d'ici 2030, contre seulement 11 % au niveau national. Ce dynamisme régional est cependant inégalement réparti dans les différents pays. C'est dans les pays du bassin rennais (Rennes, Brocéliande, Vallons de Vilaine et Vitré-Porte de Bretagne), de Vannes et d'Auray que la population augmenterait le plus d'ici 2030, au minimum de 24 %.

La croissance démographique pourrait être plus faible dans les pays de l'ouest de la région. Le nombre d'habitants pourrait même rester stable dans les pays de Lorient et du Centre-Bretagne tandis qu'il baisserait loin des côtes, dans le pays du Centre-Ouest Bretagne.



⇒ **Le contexte régional de la démographie lycéenne.**

Au-delà de ces prévisions démographiques globales, l'étude de la démographie scolaire bretonne nécessite une observation fine des répartitions des populations scolaires et leur croissance prévisible.

Entre 1994 et 2006, le nombre de naissances enregistré par an a considérablement augmenté en Bretagne, et de façon constante. 32 000 en 1994, 38 000 en 2006. Depuis 2006, la tendance globale reste à la hausse, mais est plus différenciée selon les départements.

Les jeunes nés en 1994 ont eu 16 ans en 2010, âge d'entrée au lycée. Il est par conséquent prévisible que les effectifs de lycéens augmentent significativement en Bretagne, au moins jusqu'en 2022, date à laquelle les bébés de 2006 auront 16 ans.

La Région dispose des prévisions d'évolution des effectifs lycéens attendus dans les 10 ans à venir, pour chaque département et pour les lycées qui dépendent du Ministère de l'Education nationale (EN), soit 88 % des effectifs des lycéens. Ces prévisions s'appuient sur les enfants déjà scolarisés. Les études démographiques ont été reprises en 2012 et 2013 avec l'Académie compte tenu de la croissance des effectifs lycéens depuis 2011. Le Rectorat constate que les taux de passage de la classe de 3^e en 2nde sont très stables en Bretagne, ils s'établissent autour de 70 %.

effectifs accueillis dans les lycées de l'EN, publics et privés.

année scolaire	1994/95	1999/00	2004/05	2009/10	2011/12	2021/22	progression 2011/2021
départ 22	26 223	23 664	21 794	19 937	20 364	22 564	10.80%
départ 29	40 632	38 053	35 009	33 670	33 324	34 624	3.90%
départ 35	42 233	40 326	39 005	38 998	39 654	45 154	13.87%
départ 56	29 429	28 222	26 534	25 599	25 653	27 353	6.63%
REGION	138 517	130 265	122 342	118 204	118 995	129 695	8.99%

source: service statistique du rectorat

Ces prévisions, qui portent uniquement sur les lycées sous tutelle du Ministère de l'Education nationale (hors secteur agricole et maritime donc), montrent un accroissement global de 10 700 lycéens en 2021 par rapport à 2011, soit une augmentation de + 9 % sur cette période.

En outre cet accroissement global est basé uniquement sur les naissances. Il ne prend pas en compte le solde migratoire positif que connaît la Bretagne depuis quelques années et qui s'intensifie.

Ces 10 700 lycéens se répartiront dans les 105 lycées publics EN et les 82 privés sous contrats avec l'EN du territoire régional.

➤ **La croissance démographique du Pays de Ploërmel.**

Toutes classes d'âge confondues, la population du Pays de Ploërmel a cru de près de 7 500 habitants entre 1990 et 2009, ce qui représente une hausse de 12 %. L'augmentation la plus importante est intervenue entre 1999 et 2006 (gain de 5800 habitants), elle est moins soutenue depuis lors, de l'ordre de +0.8 % par an.

La hausse a été nettement plus marquée sur la commune de Ploërmel (+29 % soit 2000 personnes) que sur les communes limitrophes (+15 %) sur la période 1990-2009.

Selon les projections de l'INSEE, à l'horizon 2040, la population du Pays de Ploërmel devrait augmenter pour atteindre 88 296 habitants selon le scénario central, soit une progression de +33 % entre 2007 et 2040 (contre +24 % à l'échelle régionale).

S'agissant de la tranche d'âge des 10-19 ans, elle devrait passer de 7 571 individus à 9 792, soit une augmentation de 29 %.

Dans l'étude commandée par la Région en 2012, trois scénarios prospectifs ont été réalisés afin d'évaluer le nombre de jeunes âgés de 15 à 19 ans qui résideraient au sein du Pays de Ploërmel à horizon 2030. Tous aboutissent à une augmentation significative : + 836 à +1015 personnes selon les hypothèses, ce qui signifie que les niveaux de population atteints durant la décennie 1990 devraient être retrouvés.

➤ **La démographie lycéenne sur le Pays de Ploërmel.**

Depuis 2012, la Région a multiplié les concertations avec les services académiques, les services des départements et ceux des villes et communes concernées afin de disposer de toutes les informations permettant d'anticiper les croissances d'effectifs lycéens sur le territoire.

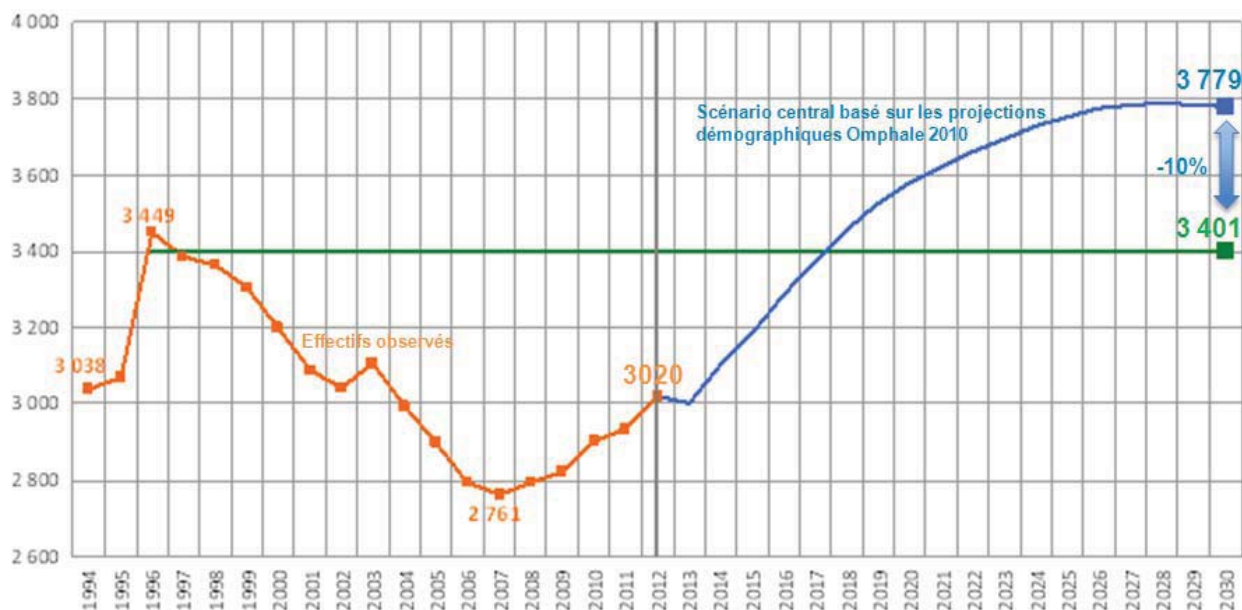
En ce qui concerne le pays de Ploërmel, celui ci devra absorber plus de 40% de la croissance des effectifs du Morbihan.

Les effectifs de lycéens sur les 4 établissements du Pays (lycées La Mennais et La Touche à Ploërmel, lycée Brocéliande de Guer et lycée Ampère de Josselin) ont culminé en 1996 avec 3449 élèves. Ensuite s'est amorcée une importante phase de déclin jusqu'en 2007 (2761 jeunes). Depuis les effectifs sont repartis à la hausse, avec une augmentation de 9% en 5 ans, pour atteindre 3020 lycéens à la rentrée 2012.

Alors que les collégiens fréquentant les 11 établissements du Pays (5 publics et 6 privés) étaient 3967 en 1994, ils n'étaient plus que 3360 en 2004 (-15%). Un retournement de tendance tout aussi spectaculaire s'est produit depuis, puisque le niveau de 1995 est désormais retrouvé, avec 3780 élèves à la rentrée 2012. Ainsi, entre 2004 et 2012, ce sont 420 élèves de plus qui ont du être accueillis, soit 50 jeunes par an en moyenne.

La mise en regard des évolutions du nombre de lycéens scolarisés dans le Pays de Ploërmel et des évolutions démographiques permet de faire des projections à horizon 2030. Selon le scénario central, la progression du nombre de lycéens serait de 25 % en 2030 (+759 élèves), ce qui représenterait un total de 3 779 lycéens. Cela signifie que même les hypothèses basses voient les effectifs de 1996 égalés voire dépassés.

Courbe d'évolution de l'effectif total des lycéens scolarisés dans le Pays de Plœrmel à l'horizon 2030



En retenant la projection 2030 du scénario médian, il y aurait ainsi environ 760 lycéens supplémentaires à scolariser par rapport à la situation actuelle. A l'horizon 2020-2022, 600 lycéens supplémentaires seraient à scolariser.

Ainsi, les différentes approches estimatives de l'étude prospective mettent en évidence des progressions sensibles du nombre de jeunes à scolariser sur le pays de Plœrmel, hausse d'une telle ampleur que l'impact d'un nouveau lycée sur les autres établissements sera relativement limité. En raisonnant à un niveau macro et sans prendre en compte les questions de qualité et d'image des différents lycées, les progressions démographiques devraient permettre à tous les établissements de Plœrmel de disposer d'un potentiel d'élèves équivalent à celui de 1996 tout en ayant ouvert un lycée public.

Le potentiel d'élèves scolarisables dans ce lycée public : entre 650 et 700 élèves, à l'horizon 2020.

Le nombre théorique d'élèves que pourrait accueillir un lycée public d'enseignement général et technologique implanté à Plœrmel nécessite la construction de plusieurs scénarii afin de cerner au mieux la réalité.

L'approche « scénarisée » mise en œuvre pour évaluer ce nombre théorique d'élèves repose sur l'élaboration de scénarios d'impact qui estiment les effets de la création d'une offre publique sur l'offre actuelle (publique et privée). Les scénarios ont été construits sur le champ des élèves résidant au sein du Pays de Plœrmel ou des communes périphériques et inscrits en filière générale ou technologique. Les quatre paramètres suivants ont été pris en compte :

- 1) La distance à la commune de localisation du lycée public actuellement le plus proche
- 2) La distance à la commune de localisation du lycée privé actuellement le plus proche
- 3) La distance à Plœrmel, commune de localisation du potentiel lycée public
- 4) Le lycée actuellement fréquenté.

Sur cette base, 32 cas ont été étudiés et ont donné lieu à la formulation d'hypothèses concernant les pourcentages d'élèves susceptibles d'être captés par le potentiel lycée public à Plœrmel. Ces hypothèses prennent notamment appui sur l'enquête conduite en 2007 auprès d'un échantillon représentatif de 500 familles habitant le Pays de Plœrmel et les communes alentours, et qui avait révélé que, toutes choses égales par ailleurs, en situation d'équidistance, 50% des familles opteraient pour un lycée public et 50% pour un lycée privé.

Le travail a dans un premier temps été conduit sur la base des effectifs de lycéens en 2012 avec pour objectif d'évaluer l'impact actuel d'un lycée public à Plœrmel.

Ainsi, en se calant sur les projections démographiques qui font état d'une croissance du nombre de jeunes de 15 à 19 ans sur le territoire, le potentiel actuel de 566 lycéens estimé pour un éventuel lycée public à Plœrmel (dans le cadre du scénario médian) devrait progresser d'environ 150 élèves d'ici à 2030. Le cap des 700 élèves pourrait être atteint autour de 2020, puis être quelque peu dépassé par la suite si bien que les effectifs pourraient s'établir à hauteur de 730 élèves en 2030.

Dans la même logique, les impacts sur les lycées existants doivent être regardés à l'aune de la démographie scolaire telle qu'elle sera dans le futur, c'est-à-dire autour de 2020.

Pour le lycée agricole privé La Touche, le déficit généré par la création d'un lycée public à Ploërmel serait totalement compensé par l'essor démographique en 2020. Après cette date, les effectifs pourraient même être supérieurs aux effectifs actuels puisqu'il est attendu que le dynamisme démographique perdure.

Pour le lycée privé La Mennais, les effectifs de 2020 ne seraient inférieurs que de 5% aux effectifs actuels en raison de l'augmentation de la population d'âge scolaire. A l'horizon 2030, la différence se chiffrerait autour de -2,5%, soit une vingtaine d'élèves de moins que les effectifs de 2012.

Pour le lycée public Brocéliande, vers 2020, la déperdition par rapport aux effectifs actuels se chiffrerait à -20% et vers 2025 à -15 %, ce qui représente une soixantaine d'élèves de moins qu'aujourd'hui, à périmètre de recrutement constant. Cependant un nouveau potentiel de recrutement pourrait être créé pour ce lycée avec une extension de son secteur vers l'est et le nord est.

⇒ **L'offre de formation.**

Les filières de formations proposées par ce lycée, sont déterminantes pour l'attractivité de cet établissement et la qualité de la réponse qu'il pourra offrir aux besoins de la population et aux souhaits des familles. Des réunions ont été tenues avec le rectorat d'Académie afin d'échanger sur ce sujet primordial, mais également avec les chefs d'établissements du secteur et les nombreux partenaires entendus lors de l'étude.

La carte des formations n'est pas arrêtée car il convient de poursuivre dans les prochains mois le dialogue avec les partenaires éducatifs. Une constante se dégage cependant : ce lycée devra comporter l'ensemble des filières de l'enseignement général, à savoir L, ES et S. Pour l'Académie, c'est une évidence, plus encore au sein d'un nouveau lycée. Les statistiques abondent dans ce sens puisque sur les 26 lycées d'enseignement général et technologique (GT) de l'Académie comptant 400 à 700 élèves, 24 lycées, soit 92%, proposent les trois formations. Enfin, le « libre choix » des familles nécessite de proposer les trois voies de formations.

S'agissant des filières technologiques, offre indispensable pour permettre à certains élèves des passerelles et une meilleure fluidité de leur parcours de formation secondaire, les choix sont certainement encore à affiner. Il pourrait être proposé une filière « ST2S », dans le champ sanitaire et social, ou « STMG », champ de la gestion et du management. De même les choix des langues vivantes : anglais, allemand et espagnol et des options sont encore à travailler avec les services du rectorat. Il pourrait être proposé par exemple des options utilisant les ressources présentes sur le territoire : musique, voile, judo, ainsi qu'une section de BTS à définir selon la formation technologique retenue.

⇒ **La conception et l'estimation du projet.**

Dans ses principes de conception, ce lycée se situera dans l'exemplarité environnementale.(bâtiment basse consommation voire bâtiment à énergie positive à partir des énergies renouvelables) et pédagogique intégrant l'usage du numérique dans les apprentissages. A ce titre, la réflexion en amont pourrait intégrer les meilleurs exemples européens en matière d'intégration des usages des outils numériques dans le cadre d'une pédagogie de l'autonomie contribuant à la réussite pour tous.

Si l'hypothèse d'une capacité d'environ 700 élèves était retenue soit environ 22 ou 23 divisions, le coût prévisionnel TTC de réalisation de ce lycée peut-être estimé à ce stade et sous réserve de la structure pédagogique définitive, des dispositions finales du programme et des mutualisations éventuelles de service qui pourraient être mises en œuvre localement en particulier avec le collège à 25 M€. A ce coût devraient être rajoutés les équipements pédagogiques et les mobiliers, soit environ 2 M€ TTC (valeur 2014).

⇒ **Les prochaines étapes opérationnelles.**

- ⇒ Accord du préfet à recueillir sur l'ouverture d'un nouveau lycée et sur la carte des formations générales et technologiques de ce lycée.
- ⇒ Accord de la commune ou de la communauté de communes d'implantation et décision sur la mise à disposition du terrain d'assiette et éventuellement des équipements sportifs.
- ⇒ Programme technique, concours de maîtrise d'œuvre, études techniques, appel d'offres travaux
- ⇒ Phase travaux, livraison et équipements des locaux

Sur la base de ce rapport de synthèse, afin de permettre le lancement des phases opérationnelles, il vous est proposé de solliciter Monsieur le Préfet de Région et Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes pour permettre la réalisation dans le Pays de Ploërmel de cette offre de formation initiale d'enseignement général et technologique de second degré en lycée, sous statut scolaire publique, et de solliciter les élus locaux pour la mise à disposition du terrain d'assiette viabilisé nécessaire à la construction du lycée, à titre gracieux, et des équipements sportifs nécessaires aux enseignements physique et sportif.

Je vous demande de bien vouloir :

- **Approuver le présent rapport de principe,**
- **M'autoriser à engager dès à présent toutes les démarches administratives et techniques nécessaires pour la préparation et la réalisation de cette opération,**
- **De donner délégation à la Commission Permanente pour approuver la carte des formations.**

Le Président



Pierrick MASSIOT